



L'ADAPT – association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées-

**Communiqué de presse**  
**11 Février 2010**

## **5 ans après la loi du 11 février 2005 : des améliorations indispensables pour une pleine et entière citoyenneté des personnes handicapées**

Il y a 5 ans, la loi pour l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées était votée, donnant à l'ensemble de la population handicapée des pistes d'espérance. L'ADAPT, qui s'est battue pour plusieurs avancées décisives apportées par la loi, reconnaît le chemin parcouru mais pointe – forte de son expérience - trois axes d'améliorations indispensables pour que chaque personne handicapée puisse bénéficier de sa pleine et entière citoyenneté.

### **Accueil des personnes handicapées**

Pour faciliter les démarches des personnes handicapées, la loi institue les Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) sous la direction du Conseil général. Force est de constater que ce guichet unique ne répond pas aux espoirs qu'il avait fait naître. Limitées par le manque de moyens, les MDPH affichent des durées de traitement des dossiers extrêmement longs (6 à 12 mois), laissant ainsi la porte ouverte à la désinsertion sociale et professionnelle. Des améliorations concertées au dispositif des MDPH apparaissent urgentes.

### **Scolarité**

Si l'inscription d'un enfant handicapé dans l'école de son quartier est la principale innovation de la loi, est-ce pour autant synonyme de scolarisation ? 20 000 enfants ne sont officiellement pas scolarisés dans l'Ecole de la République à ce jour. De plus, quels moyens pour la mettre en œuvre et quid des contrats précaires pour les AVS ? L'ADAPT accompagne plus de 3 000 enfants chaque année et connaît la valeur de l'aide humaine dans cette mission. Cependant, séjourner temporairement ou occasionnellement dans une école, est-ce « être scolarisé » ou cela ne ressort-il pas davantage du registre occupationnel ? Enfin, il reste beaucoup à faire en ce qui concerne la complémentarité entre l'Education Nationale et le secteur médico-social qui est inscrite dans la loi. Rappelons, en outre, que la France ne compte que 6 000 lycéens handicapés (dont 2 000 en classe de terminale) et 8 783 étudiants sur les bancs universitaires en 2007 (0.1% de la population étudiante) contre 121 000 au Royaume Uni (5.3%). Il y a là une priorité exigeante.

### **Emploi**

L'ADAPT pense que les mentalités évolueront davantage en accompagnant les entreprises dans leur démarche et en sensibilisant les salariés plutôt qu'en accordant un délai de 6 mois aux 8 500 entreprises assujetties n'ayant rien fait depuis 3 ans, ni embauche de salarié handicapé, ni sous-traitance avec les ESAT. L'ADAPT, qui conduit chaque année la Semaine pour l'emploi des personnes handicapées au mois de novembre, constate le besoin grandissant d'accompagnement et les efforts des entreprises mais pointe aussi le taux de chômage des personnes handicapées qui reste encore 2 fois supérieur à celui des personnes valides. Rappelons que les 250 000 demandeurs d'emploi handicapés officiellement recensés sont à 50% des chômeurs dits de longue durée et 80% d'entre eux ont un très faible niveau de qualification.

### **CONTACT PRESSE :**

Agence Rouge Safran / Emeline Pauzière 06 87 76 17 23 ou 01 72 10 10 00  
L'ADAPT / Sophie Cabanes 01 48 10 94 45 ou 06 03 23 27 50



L'ADAPT – association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées-

[www.ladapt.net](http://www.ladapt.net)

**A propos de L'ADAPT :**

*L'ADAPT, association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées, est une association loi 1901, créée en 1929 et reconnue d'utilité publique en 1934. Dans ses 75 établissements et services de soins de suite et de réadaptation professionnelle, d'aide par le travail, de rééducation professionnelle, d'éducation motrice et d'accompagnement, L'ADAPT accueille chaque année plus de 11 000 personnes handicapées, touchées par le handicap à leur naissance ou suite à un accident de la vie. Elle organise chaque troisième semaine de novembre la Semaine pour l'emploi des personnes handicapées (dont la 14<sup>e</sup> édition aura lieu du 15 au 21 novembre 2010) et dispense à travers les bénévoles de son Réseau des Réussites un accompagnement à des personnes handicapées qui souhaitent être suivies dans leur recherche d'emploi. La mission qu'elle conduit depuis plus de 80 ans : accompagner la personne handicapée dans son combat ordinaire, celui de sa vie quotidienne, pour qu'elle puisse « vivre avec et comme les autres ».*

**Pour en savoir plus, [www.ladapt.net](http://www.ladapt.net).**

**CONTACT PRESSE :**

Agence Rouge Safran / Emeline Pauzière 06 87 76 17 23 ou 01 72 10 10 00  
L'ADAPT / Sophie Cabanes 01 48 10 94 45 ou 06 03 23 27 50